

Guide technique

Se connecter à SI-DEP

Version 1.1

Étape 1 – Télécharger l'application mobile e-CPS

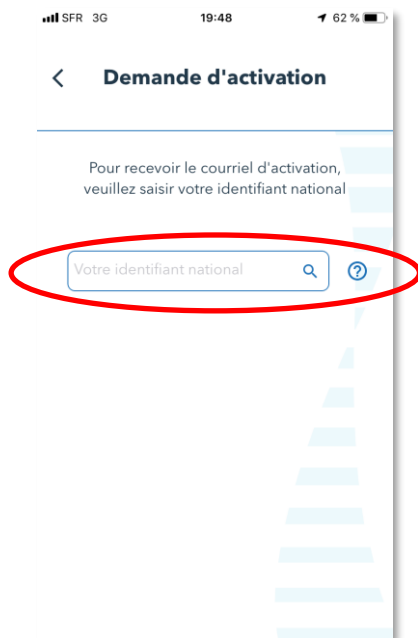
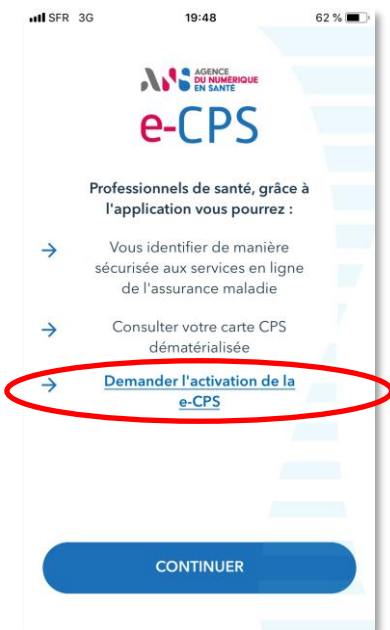


Retrouvez ici en vidéo toutes
les étapes pour activer et
utiliser votre e-CPS :

<https://youtu.be/LdCD9dCDWzM>

Étape 2 – Tenter d'activer votre e-CPS sans CPS

Vous pouvez tenter d'activer votre e-CPS sans carte CPS, en cliquant sur l'option “**demander l'activation de la e-CPS**” dans la page d'accueil de l'application mobile, puis en saisissant votre identifiant national dans le champ de l'écran suivant.
(numéro RPPS précédé du chiffre 8, ou, pour les infirmiers, numéro ADELI précédé du chiffre 0)



Ce mode d'activation simple devrait fonctionner pour :

- ⇒ **70% des pharmaciens.** En cas d'échec, vous pouvez mettre à jour vos coordonnées (courriel et téléphone mobile) sur <https://e-pop.ordre.pharmacien.fr>, sachant qu'une telle mise à jour prend jusqu'à 48h avant de permettre une activation de la e-CPS.
- ⇒ **40% des médecins.**
- ⇒ **Tous les infirmiers inscrits à l'ordre.**

NB : Seuls les ordres professionnels peuvent procéder à la mise à jour de vos coordonnées : les services supports de l'ANS et de l'AP-HP ne disposent pas de ces habilitations.

Etape 2 – Tenter d'activer votre e-CPS sans CPS

Situation d'échec possible :
l'écran vous signale que votre
adresse e-mail et votre
numéro de mobile ne sont
présents dans le RPPS.

Autre situation possible :
vous ne recevez rien sur
votre adresse e-mail (vos
coordonnées ne sont peut-
être pas à jour).

Pour recevoir le courriel d'activation, veuillez saisir votre
identifiant national

Votre identifiant national

518751275100020/000000152

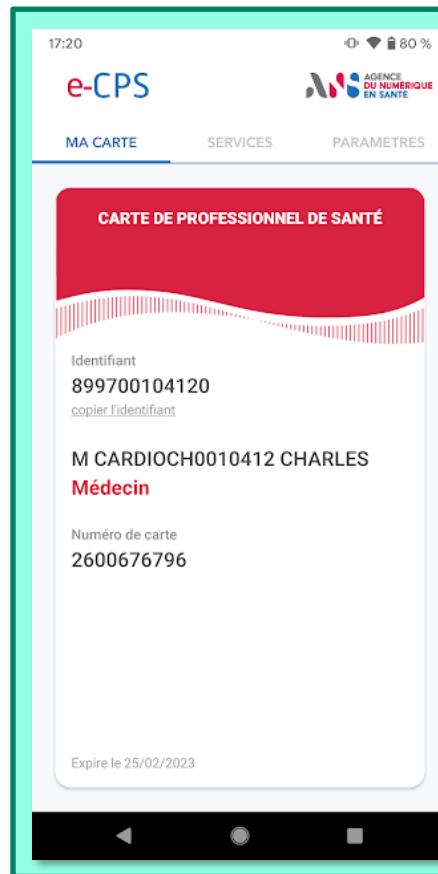
Information

Nous n'avons peut-être pas reçu la mise à jour de
votre courriel ou de votre numéro de téléphone dans
nos référentiels. Vous pouvez vous rapprocher du
responsable de vos données référencées.

OK



**Dans tous les cas, procédez comme indiqué dans les
pages suivantes pour tenter d'activer votre e-CPS
avec votre carte CPS et un lecteur de cartes.**



Vous obtiendrez l'écran
ci-contre si votre e-CPS
a bien été activée.

Vous pouvez passer
directement à l'étape
décrite en page 9 pour
accéder à SI-DEP avec
votre e-CPS via
"Pro Santé Connect"

Focus sur ma carte CPS



J'ai une carte CPS et son code porteur

Rendez-vous en page suivante

- ⇒ Tous les médecins, pharmaciens et infirmiers libéraux sont équipés d'une carte CPS pour la facturation électronique.
- ⇒ Pour les salariés, tous les médecins et les pharmaciens sont également équipés d'une carte CPS.
- ⇒ Il est en revanche plus complexe pour les infirmiers salariés de disposer d'une CPS à ce jour. L'enregistrement des infirmiers par l'ordre des infirmiers dans le RPPS en octobre 2021 permettra bientôt d'obtenir très facilement une e-CPS. En attendant, si vous êtes dans ce cas, rendez-vous en page 8 pour obtenir un accès alternatif à SI-DEP.

Je n'ai pas de carte CPS ou je n'ai plus son code porteur

Questions	Réponses
Je n'ai pas de carte CPS, comment m'en procurer une ?	En effectuant une commande sur le site : https://esante.gouv.fr/securite/cartes-et-certificats/commandes?offre=cartes
J'ai perdu ma carte CPS, comment en obtenir une nouvelle ?	<p>❶ Complétez le formulaire d'incident téléchargeable à l'adresse suivante : https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/501_1.pdf</p>
J'ai perdu le code PIN de ma carte CPS, que dois-je faire ?	<p>❷ Adressez ce formulaire ainsi qu'un scan de votre pièce d'identité à l'adresse : monserviceclient.cartes@asipsante.fr</p>
J'ai besoin d'aide, à qui puis-je m'adresser ?	<p>⇒ Sur le site de d'assistance : https://esante.gouv.fr/assistance?theme=carte</p> <p>⇒ Par mail à l'adresse : monserviceclient.cartes@asipsante.fr</p> <p>⇒ Par téléphone : 0 825 852 000 <small>Service 0,06 €/min + prix appel</small> 24/24 heures - 7/7 jours</p>

Etape 3 – Tenter d'activer votre e-CPS avec CPS

Avec votre téléphone en main ouvert sur l'application e-CPS, insérez votre carte CPS dans un lecteur de cartes (votre lecteur habituel ou n'importe quel lecteur de type PCSC) et connectez vous sur : <https://wallet.esw.esante.gouv.fr>



Etape 3 – Tenter d'activer votre e-CPS avec CPS

En cas d'échec :



Vérifiez que votre carte est bien insérée dans le lecteur.

Installez le package ATSAM comme expliqué en pages 10 à 13.

Essayez de renouveler ces opérations avec un autre navigateur.

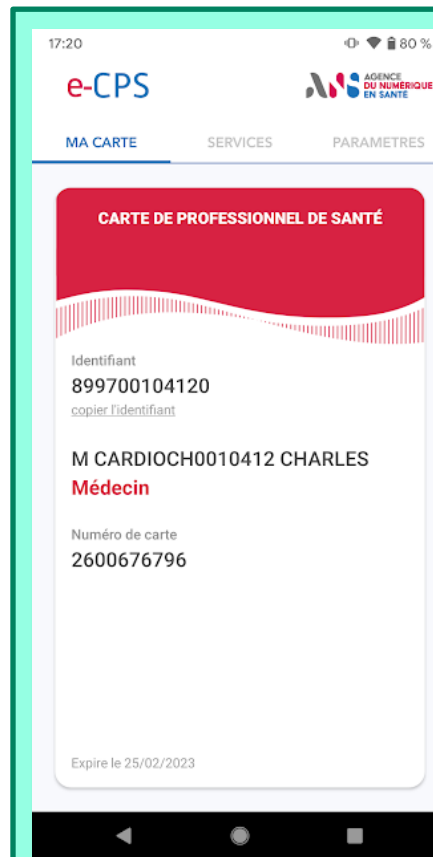
Essayez de réaliser ces opérations depuis un autre poste en y branchant un lecteur de cartes.

Essayez de faire la manipulation depuis le poste d'un collègue qui a réussi à activer sa e-CPS.

Si aucune de ces tentatives de résolution ne fonctionne :

Contactez le support de l'ANS au : **0 825 852 000** Service 0,06 €/min
+ prix appel
24/24 heures - 7/7 jours
ou celui de votre CIS pour obtenir de l'aide.

Ces services vous aideront à résoudre votre problème ou vous inviterons à prendre contact avec votre éditeur de logiciels.



Vous obtiendrez l'écran ci-contre si votre e-CPS a bien été activée.

Vous pouvez passer directement à l'étape décrite en page 9 pour accéder à SI-DEP avec votre e-CPS via "Pro Santé Connect"

Etape 4 – Mode dégradé

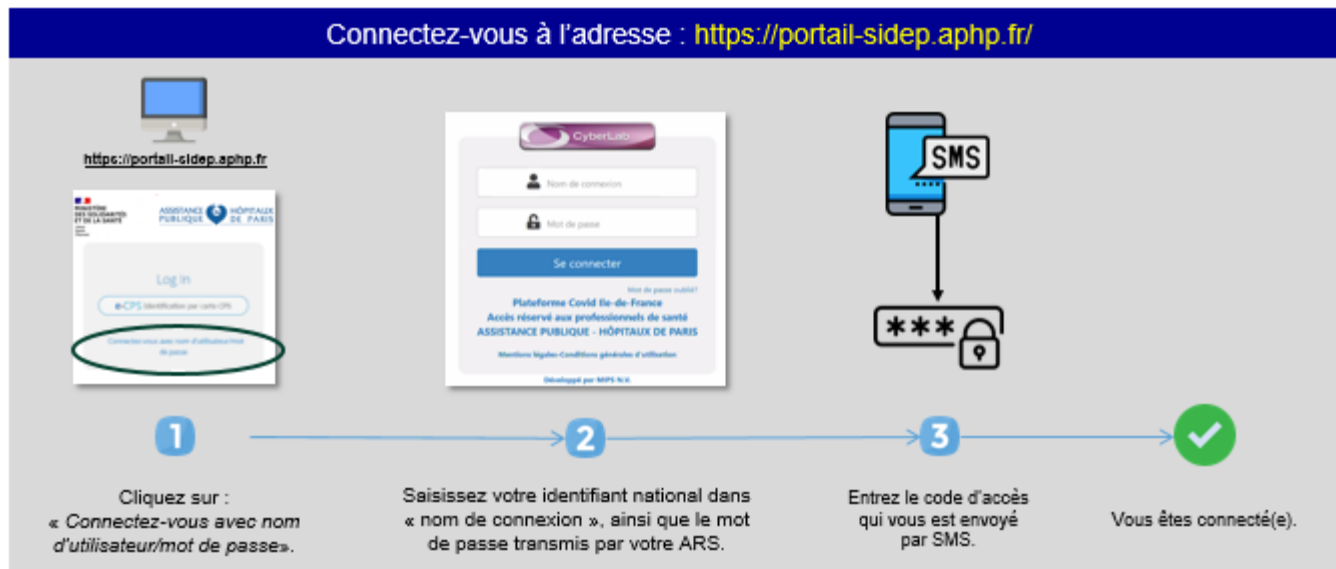
En désespoir de cause, se faire créer un compte

ATTENTION : Au vu du très grand nombre de professionnels concernés et dans la mesure où ce mode de connexion nécessite qu'un compte vous soit créé individuellement par votre ARS (professionnels salariés) ou CIS (professionnels libéraux), il doit être strictement limité aux situations où une connexion par CPS ou e-CPS est impossible.

Pour obtenir un compte si vous êtes un professionnel libéral,
Contactez votre CIS

Pour obtenir un compte si vous êtes un professionnel salarié,
contactez le support SI-DEP au **0 800 08 32 04**
qui transmettra votre demande à votre ARS pour validation.

Puis, accédez
à SI-DEP ⇒

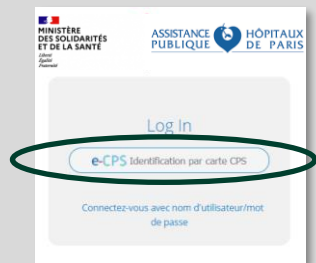


CONNEXION A SI-DEP (enfin)

1^{ère} étape : Connectez-vous à l'adresse : <https://portail-sidep.aphp.fr/>

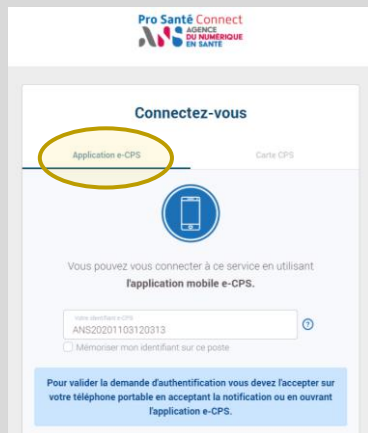


<https://portail-sidep.aphp.fr/>



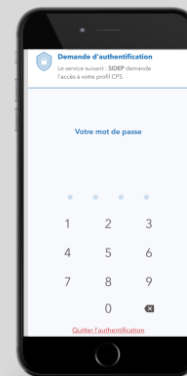
1

Cliquez sur :
« e-CPS Identification par carte
CPS ».



2

Choisissez « Application e-CPS » et
saisissez votre identifiant national
(RPPS précédé par 8 ou ADELI
précédé par 0 pour les infirmiers)



3

Entrez le mot de passe
de votre e-CPS
sur votre smartphone.



Vous êtes connecté(e).
**En cas d'échec, reportez-
vous à la page suivante.**

Installation du package « ATSAM »

1 Rendez-vous sur : <https://espacepro.ameli.fr/inscription/#/aide> pour le télécharger :

CONFIGURER AMELIPRO

Tout savoir sur l'équipement et l'installation des logiciels nécessaires au fonctionnement d'amelipro, vous permettant la réalisation des téléprocédures afin de faciliter la prise en charge de vos patients.

Pensez à utiliser **amelipro connect**
amelipro connect Windows permet d'accéder au portail ameli pro sans utiliser votre navigateur. Il est conçu pour améliorer la performance d'utilisation des services et pour assurer une compatibilité optimale ; ce que les navigateurs du marché ne vous offrent pas.
Une fois installé sur votre poste de travail, un raccourci ameli pro connect sera positionné sur le bureau de votre ordinateur pour vous permettre d'accéder à votre espace à tout moment et quel que soit votre mode de connexion (en carte CPS ou en identifiant/mot de passe).
Merci de vous assurer que l'ATSAM est bien présent et installé sur votre poste (voir Rubrique Téléchargement des logiciels ATSAM ci-dessous)
[Consulter le mode d'emploi](#)

Téléchargement des logiciels de lecture des cartes CPS, CPE (transporteur uniquement) et carte Vitale

L'accès à l'intégralité des services ameli pro requiert la configuration de votre navigateur. Pour cela, vous devez installer des logiciels qui vous permettront d'utiliser les cartes CPS et Vitale.
Pour les versions macOS 10.15 (Catalina) et supérieures, merci d'utiliser ATSAM MacOS 10.15+.
Pour les versions inférieures, merci d'utiliser ATSAM MacOS inférieur à 10.15.
[Pour plus d'infos, consultez la page des logiciels compatibles.](#)

Télécharger
ATSAM Windows

Télécharger
ATSAM MacOS < 10.15

Télécharger
ATSAM MacOS 10.15+

[Consulter l'aide en ligne ou visiter tout au long de l'installation.](#)

Installation de l'équipement nécessaire à la lecture des cartes

Un problème avec vos logiciels installés ?

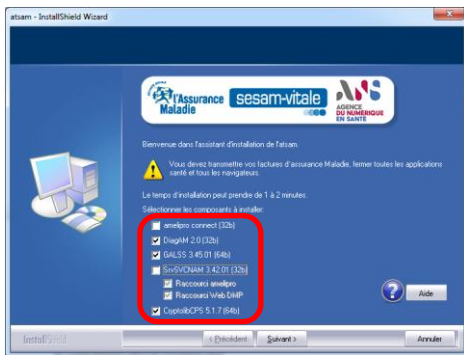
Nous vous conseillons de vous faire aider par votre Conseiller Informatique et Services ou par l'assistance technique ameli pro.

ASSISTANCE TECHNIQUE
3608 Service gratuit * prix appel

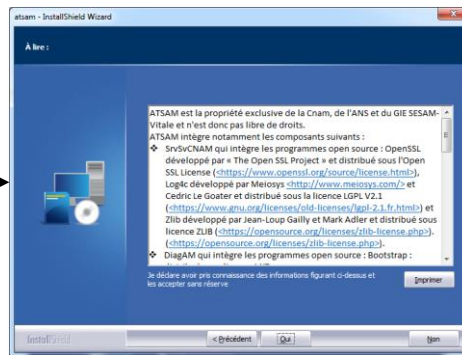
A propos | Configuration | Mentions légales | CGU

Installation du package « ATSAM »

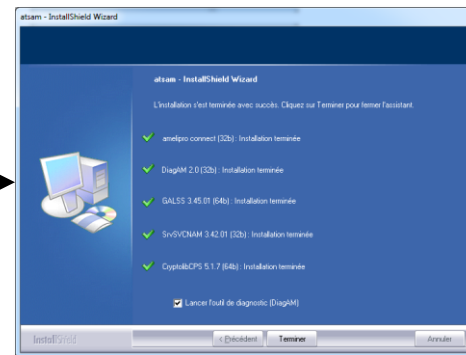
2 Lancez l'exécutable une fois téléchargé et suivez les étapes d'installation :



Sélectionnez tous les
composants proposés



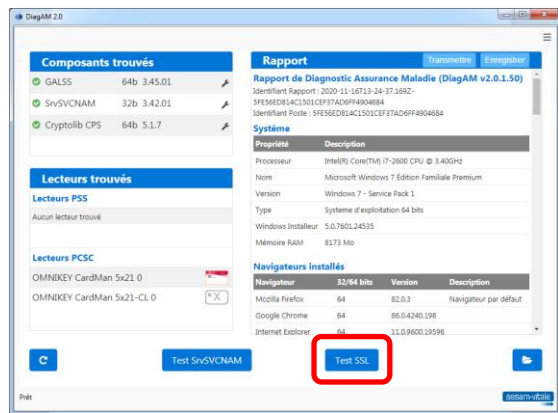
Acceptez les conditions
générales d'utilisation



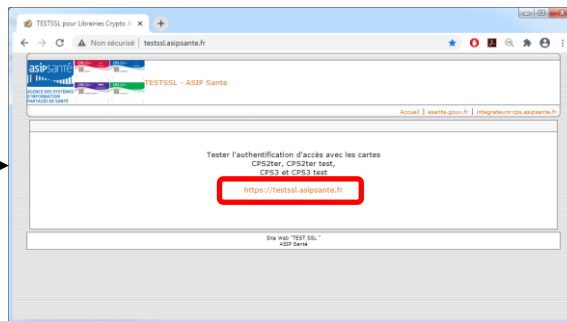
Gardez l'option cochée :
« Lancer l'outil de diagnostic »

Installation du package « ATSAM »

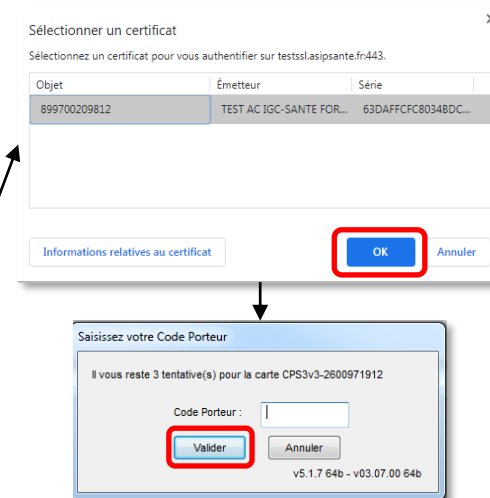
3 À l'issue du diagnostic, effectuez un Test SSL :



Cliquez sur « Test SSL ».



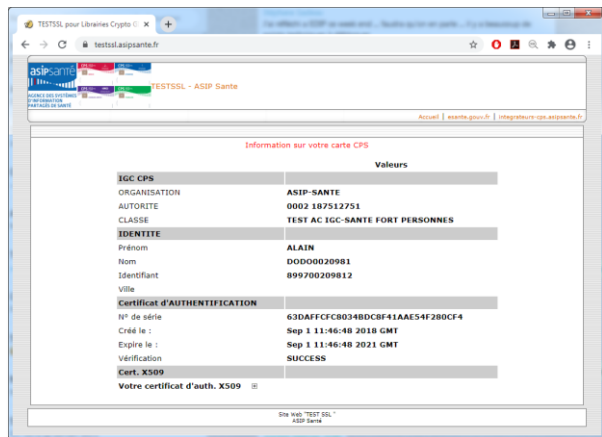
Cliquez sur le lien
« <https://testssl.asipsante.fr> ».



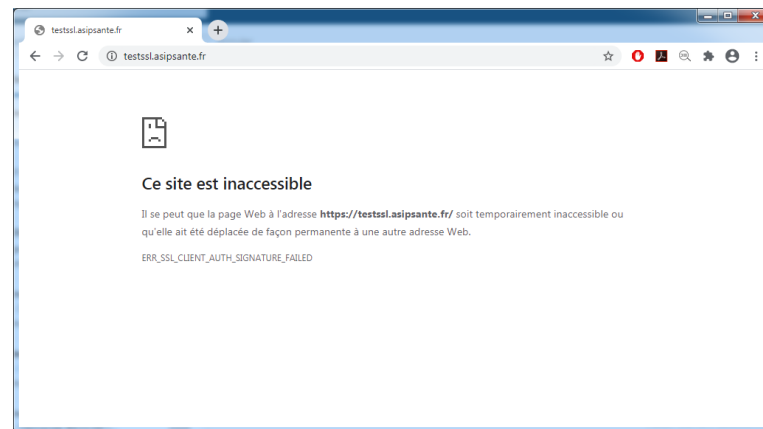
Sélectionnez le certificat,
puis saisissez votre code porteur CPS.

Installation du package « ATSAM »

4 Si le test réussit, vous obtiendrez l'écran suivant :



En cas d'échec, vous obtiendrez l'écran suivant :



Contactez alors votre support de l'Agence du Numérique en Santé :
par mail : monserviceclient.cartes@asipsante.fr,
ou par téléphone : **0 825 852 000** Service 0,06€/min
+ prix appel

24/24 heures - 7/7 jours